



ÉCOLE DE L'ÉTOILE

1300, rue de l'Étoile

Lévis, QC G7A 0S2

Téléphone : 418-834-2485

Télécopieur : 418-831-3493

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement
tenue le mercredi 10 juin 2026
au service de garde de l'école de l'Étoile à 18h00.**

Membres du conseil présents :

Enseignants :

Véronique Pigeon-Hallée
Julie Sénéchal
Émilie Rossignol
Karine Lemay

Service de garde et soutien:

Karine Martineau
Catherine Noël
Séverine Eudelin

Parents :

Marie-Pier Maheux
Bruno Dupré
Valérie Carette
Stéphanie Boucher
Roselyne Gagnon
Stéphane Hébert

Absents :

Directrice : Madame Marie-Ève Gagnon

Président de l'assemblée : Guillaume Bilodeau

Secrétaire de l'assemblée : Séverine Eudelin

1. Préliminaires

1.1 Ouverture de la séance et vérification du quorum

Mme Marie-Ève Gagnon déclare la séance ouverte à 18h00.

Le quorum est atteint.

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour du 10 juin 2026.

Mme Marie-Ève demande d'ajouter le point 3-7 Embellissement de la cour d'école et Ludothèque.

CE 25-26-26

Approuvé par Mme Véronique Pigeon-Hallée secondée par M. Bruno Dupré.

1.3 Suivi et adoption du procès-verbal de la rencontre du 28 avril 2026.

Procès-verbal adopté à l'unanimité.

CE 25-26-27

Approuvé par Mme Julie Sénéchal secondé par Mme Valérie Carette.

2. Intervention du public

Aucune intervention.

3. Consultations-Décisions

3.1 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2026-2027

L'enseignante Émilie Rossignol présente le plan d'action de lutte contre l'intimidation et la violence. Beaucoup d'actions seront à nouveau mises en place pour un climat positif qui favorise la sécurité et le bien-être pour tous.

Cette année, il y a eu une grande diminution de violence physique et verbale grâce aux actions mises en place et à l'équipe école en lien avec notre code de vie. Une des belles nouveautés est le bar à crème glacée « Le conflit fondant ». Il s'agit d'une démarche de gestion de conflits imagée à l'aide d'un cornet de crème glacée à 3 boules : chacune des boules représentant une étape du processus.

CE 25-26-28

Approuvé par M. Guillaume Bilodau secondée par Mme Stéphanie Boucher.

3.2 Plan de lutte contre l'intimidation et la violence 2026-2027 (version abrégée)

CE 25-26-29

Approuvé par Stéphane Hébert secondé par M. Bruno Dupré.

3.3 Rapport annuel du conseil d'établissement 2025-2026

M. Guillaume Bilodeau présente le rapport annuel du conseil d'établissement 25-26, qui est approuvé dans son ensemble. Il souligne que nous avons vécu une très belle année, qu'il n'y a pas eu de sujet chaud à débattre au CÉ, qu'il constate qu'il y a de nombreux projets à l'école et que le climat semble excellent.

CE 25-26-30

Approuvé par Mme Roselyne Gagnon secondée par M. Bruno Dupré.

3.4 Factures des fournitures scolaires 2026-2027

Marie-Ève Gagnon présente la liste des fournitures scolaires de l'année scolaire 2026-2027. Il sera possible pour les parents de commander chez Technibureau et la livraison sera le vendredi 21 août de 16h à 18h à l'école de l'Étoile.

CE 25-26-31

Approuvé par Mme Stéphanie Boucher par M. Guillaume Bilodeau

3.5 Assemblée annuelle 2026-2027 et postes élection

Pour la tenue de la rencontre, Mme Marie-Ève propose le mercredi 2 septembre 2026 à 18h30. Elle précise que 5 postes seront en élection. Seules Mme Marie-Pier et Mme Stéphanie en seront à leur 2^e année de mandat.

CE 25-26-32

Approuvé par Mme Véronique Pigeon-Hallée par M. Stéphane Hébert.

3.6 Règles de fonctionnement du SDG 2026-2027

Karine Martineau, qui est responsable du service de garde, explique les règles de fonctionnement du Service de garde. Il y a peu de changement. Mais elle tient à faire une demande de validation concernant le point 7.1 Routine du midi :

*« Le midi, la période est divisée en trois temps de vie; le repas, le jeu de transition et le jeu à l'extérieur. Ces temps de vie sont ponctués des routines d'hygiène (laver les mains, toilette, etc.) et nous demandons aux enfants de manger leur repas dans un climat de camaraderie. L'éducatrice propose alors des jeux et des activités courtes selon les intérêts et les besoins des enfants. **Afin de permettre à tous de disposer d'un maximum de temps pour manger, le service de garde se réserve le droit de fournir un repas de dépannage à tout enfant n'ayant pas sa boîte à lunch à 11h15. Ce repas sera facturé au coût de 8,10\$ sur la facturation mensuelle.** »*

La majorité valide la demande de Mme Karine concernant les deux dernières phrases.

CE 25-26-33

Approuvé par Mme Roselyne Gagnon par M. Guillaume Bilodeau

3.7 Embellissement de la cour d'école et Ludothèque

Deux soumissions ont été demandées pour le terrain de soccer synthétique. Les soumissions sont d'un montant supérieur à 200 000\$. Étant donné le coût exorbitant et le peu de place dans la cour pour encadrer le soccer, l'équipe école a décidé de proposer de changer de projet. Un sondage a donc été fait auprès de l'ensemble de l'équipe.

Nous souhaitons adapter la cour pour offrir aux enfants différents jeux sportifs. Un roulement serait organisé pour permettre aux élèves de découvrir des jeux et diverses activités sportives. Une rencontre est prévue avec le service des ressources matérielles la semaine prochaine pour modifier le projet en fonction des réponses obtenues au sondage.

Concernant la Ludothèque existante depuis 3 ans, un sondage a été envoyé aux enseignants pour la continuité de la Ludothèque ou un changement d'organisation. Le constat : des pièces commencent à manquer et la gestion des prêts est parfois complexe. Les parents soulignent aussi que l'intérêt de leurs enfants pour faire des emprunts a diminué avec le temps. On explore la possibilité de faire autrement.

Le CE a donné l'autorisation à l'équipe école de gérer, à leur convenance, la Ludothèque.

CE 25-26-34

Approuvé par Mme Valérie Carette secondé par M. Stéphane Hébert

4. Informations

4.1 Correspondance

4.2 Mot du président

M. Guillaume Bilodeau adresse ses remerciements à tous les membres du personnel de l'école pour leur travail. Une belle année pour le CE avec de belles participations.

4.3 Mot du comité de parents

M. Stéphane Hébert mentionne qu'il n'y a pas de contenu particulier à nous transmettre depuis la dernière rencontre.

4.4 Mot du personnel de l'école

Mme Émilie présente les résultats du sondage qui a été envoyé aux élèves pour connaître les activités qu'ils ont préférées au cours de l'année. Il en est sorti une préférence pour la fête d'Halloween et de Noël. Les Olympiades ont aussi grandement été appréciées. L'activité bingo pour la St-Valentin est celle qui a été moins la moins aimée.

Les enseignants partagent ensuite leurs différents projets pour les élèves.

Les amis du préscolaire sont allés passer du temps dans les classes de 1^{re} année, alors que les élèves de 1^{re} sont retournés dans les classes de maternelle. Il s'agit d'une belle étape pour la transition.

Les élèves du 1^{er} cycle ont fait de belles activités, dont des fleurs fabriquées et à partager avec le support de Mme Marie-Pier. Les élèves de 2^e année, après avoir expérimenté un élevage de papillons, ont participé à leur envol au parc de l'Étoile.

Les élèves de 3^e année ont fini leur cours de « Nager pour survivre ». Cette activité est à reconduire.

Un élève de 5^e année participera à la finale de mathématiques pour la 3^e fois. Les élèves de 6^e année ont terminé leur examen du ministère, comme ceux de 4^e année, et ils vont pouvoir profiter de leurs activités de fin d'année, dont le bal de fin d'année et une sortie au parc Valcartier.

Pour tous les élèves, une kermesse et l'animation de Cycloforme sont organisées pour finir l'année.

4.5 Mot du service de garde

La semaine du service de garde s'est passée. Les élèves ont beaucoup aimé la course des couleurs et les nombreuses activités offertes. Le Croquignolet restera le traiteur de l'école pour l'année prochaine, le service est efficace et le tarif est bon.

4.6 Mot de la direction

Mme Marie-Ève exprime ses enjeux concernant les pannes récurrentes de l'ascenseur de l'école ces dernières semaines.

Ses aides à la direction, les Émilie (s), madame Sarah-Jeanne et elle-même sont déjà motivées pour la préparation de la rentrée scolaire.

5. Autre(s) sujet(s)

6. Date de la prochaine rencontre :

Le mercredi 2 septembre à 18h30.

7. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Mme Marie-Ève que la séance soit levée.

Levée de l'assemblée à 19h55.

Approuvée par Mme Véronique Pigeon-Hallée.

M. Guillaume Bilodeau
Président

Marie-Ève Gagnon
Directrice École de l'Étoile